

blique, qu'il prête l'oreille aux paroles suivantes écrites par le ministre du Commerce — toujours aux patrons :

Quels sont les autres articles du programme des patrons qui soient du domaine de la politique fédérale ? Ceux-ci : 1. Economie. 2. Honnêteté et indépendance des députés. 3. Tarif de revenu seulement. 4. Réciprocité commerciale. 6. Pas d'octrois aux voies ferrées. 7. Pas de gerrymander—

Notez bien ceci, M. l'Orateur :

— Pas de gerrymander. 8. Des terres pour ceux qui désirent sérieusement s'établir.

Si le ministre de l'Intérieur était ici, je lui demanderais de prêter attention à ce point :

Eh bien ! pas un seul de ces articles pour lequel le parti libéral n'ait lutté, qu'il n'ait proposé en Chambre ou poussé de toute son énergie en toute occasion depuis vingt ans. Etudiez les documents sessionnels ; relisez les motions sur les budgets ; prenez connaissance de leur programme et de la dernière résolution que j'ai soumise à la Chambre—vous en arriverez à la conclusion que, dans le domaine fédéral, rien ne peut justifier qu'il y ait friction entre les libéraux et les patrons.

Est-ce que ce langage n'est pas une promesse qu'on peut traduire ainsi : Mettez-nous à l'Exécutif et nous mettrons votre programme en pratique et nous légiférerons dans le sens que vous souhaitez ?

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : Mais il doit y avoir une condition sous-entendue.

M. DAVIN : Je ne le crois pas dans le cas présent. L'honorable ministre y est allé carrément. Il n'y a qu'une condition : Mettez-nous au pouvoir et votre programme sera mis en pratique. Que va faire le parti libéral avec un pareil leader ? Que vont penser les patrons d'un pareil gouvernement ? A-t-on jamais constaté une déception comparable à celle que le présent gouvernement a infligée aux patrons ? Plus loin il ajoutait :

Un tarif de revenu seulement, des droits sur les objets de luxe et non ceux de première nécessité, la réciprocité, la conservation des terres pour les pionniers sérieux, voilà autant de choses que les libéraux, collectivement et individuellement ont toujours proclamées. Il n'y a pas même dans ce sens un seul argument employé par les patrons ou qui que ce soit qui n'ait déjà et en toutes occasions été émis par les députés libéraux en Chambre ou sur les hustings.

Puis l'honorable député accentue son offre d'alliance aux patrons :

Vous voyez donc que votre but et le nôtre sont similaires. Pendant 15 ans, dans des conditions désavantageuses, mon parti a bataillé pour obtenir ce que les patrons déclarent vouloir. Ce parti a préféré perdre le pouvoir que d'abandonner ces vues.

Et aujourd'hui ils préfèrent conserver le pouvoir que de mettre ces vues dans le domaine pratique.

De longtemps le parti libéral aurait pu revenir au timon s'il avait voulu faire cet abandon.

M. DAVIN.

Cependant nous rencontrons des patrons qui disent que les deux partis ne valent pas mieux l'un que l'autre et qui conseillent à leurs amis de ne pas établir de distinction entre un libéral et un candidat protectionniste.

Plus loin :

Nous ferons bien de ne pas oublier qu'après tout Ontario n'est pas tout le Canada et que dans certaines conditions—

Puis il s'ingénie à faire craindre aux patrons que, s'ils n'y ont pas l'œil, il pourrait bien y avoir alliance entre libéraux et conservateurs ; et, alors, que deviendraient ces pauvres patrons ?

N'oubliez pas que je suis loin de déclarer que pareil état de choses serait justifiable ou désirable. Ma thèse qui ne saurait être établie clairement aux yeux de tous ceux des patrons qui désirent favoriser les véritables intérêts du pays, et qui, je n'en ai aucun doute, sont la grande majorité, ma thèse, dis-je, est que pareil état de choses serait toujours imminent s'il fallait que les patrons prennent l'attitude dont je viens de parler.

Plus loin encore :

Je serais peiné de voir toute la situation se rapetisser à une mesquine question de tarif de revenu. C'est une bonne chose dans son genre, mais il y a plus urgent que cela, qu'on peut obtenir si on veut seulement ne pas faire fi des chances qui se présentent à nous. Entre autres choses, il nous faut une refonte non seulement de notre tarif mais de tout notre mode d'impôts.

Notez bien ce point, M. l'Orateur, car j'y reviendrai.

Beaucoup de mal a été fait, mais du mal peut jaillir du bien. Cette vilénie colossale qui s'appelle la protection peut préparer les voies à une réforme si radicale qu'il peut arriver, pour la première fois au Canada, que le fardeau des impôts puisse être réparti de telle façon que chaque citoyen ne contribuera au trésor que dans la mesure de ses moyens et non selon le bon plaisir des gouvernants.

Celui qui a écrit cela fait partie d'un gouvernement qui conserve un tarif de protection et qui a mis un impôt d'un cent sur le sucre.

Je n'ai l'intention ni le désir de voir l'organisation de votre parti passer aux mains du parti libéral. Que les deux conservent leur homogénéité, mais qu'ils soient amis. Il y a ici une raison primordiale de se faire des concessions mutuelles. Patrons et libéraux font profession des mêmes tendances. Qu'ils se rapprochent donc, qu'ils fassent disparaître les angles—de différence de principe il n'en existe pas.

Pas de différence de principe ! Eh bien ! avec une telle lettre sur la conscience, le ministre du Commerce restant dans un gouvernement qui conserve ce qu'il appelle la vilénie de la protection, voilà un spectacle d'une immoralité comme on n'en voit pas souvent. Je n'en ai pas fini avec cette question ; elle intéresse tout particulièrement la population du Nord-Ouest. Nous autres de là-bas, nous avons été honteusement trompés, trahis. De fait, si vous consultez la liasse du même journal dont je viens de lire des numéros publiés après les déclarations